



**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
69720 SAINT BONNET DE MURE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.
DU 28 MARS 2023**

04 - 2023 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Nombre de conseillers en exercice	13
De présents	11
De votants	13

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Bonnet de Mure, étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN, Président.

Présents : Ms. : Jean-Pierre JOURDAIN - Olivier SUSINI — Georges LAJARA- Alain STEPHAN

Mmes : Danièle SANTESTEBAN — Josiane CHABERT – Martine PINTON - Francine CLUZEL - Renée ALIBERT - Hélène HEGOBURU - Christiane GOULLET

Date de la convocation :
21/03/2023

Pouvoirs :

Nadia OULD CHEIKH à Josiane CHABERT
Audrey SAUNIER à Danièle SANTESTEBAN

Résultat du vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Olivier SUSINI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN - Président ouvre la séance à 18 h, le quorum étant atteint

.....
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB) du 30 janvier 2023,



Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile). Il sera voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Madame la Vice-Présidente du CCAS fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté, ADOPTE à l'unanimité le Budget Primitif pour l'année 2023 :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2023	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2023
CHAP 011	Charges caractères générales	28 000,00 €	CHAP 002	Report excédent 2022	38 672,49 €
CHAP 65	Autres charges de gestion courantes	49 172,49 €	CHAP 70	Produits des services domaine et ventes divers	3 000,00 €
			CHAP 74	Dotations et Participations	35 500,00 €
			CHAP 77	Produits exceptionnels	
	Total fonctionnement dépenses	77 172,49 €		Total fonctionnement recettes	77 172,49 €
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2023	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2023
CHAP 001		0,00 €	CHAP 001	Solde d'exécution positif reporté 2022	624,53 €
	Total investissement dépenses	0,00 €		Total investissement recettes	624,53 €

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS AN SUSDITS.
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Pour copie certifiée conforme le 29 mars 2023,

Je soussigné Jean-Pierre JOURDAIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de cette délibération

Qui a été transmise à Monsieur le Préfet du Rhône.

Le Président

Jean-Pierre JOURDAIN

